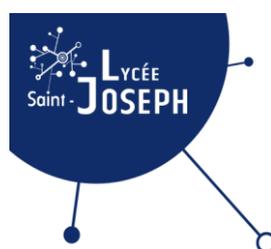




Erasmus+ : Action clé 1 : Charte ERASMUS pour l'enseignement supérieur

Erasmus Charter for Higher Education (ECHE) 2021-2027

Lycée Saint Joseph - Bressuire



ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS

Je, soussigné (e), M. Jean-Yves CHARBONNEAU, Chef d'Établissement du lycée Saint Joseph à Bressuire, déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à :

- *Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.*

- *Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.*

- *Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.*

- *Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.*

- *Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.*

- *Mettre en œuvre les priorités du programme :*

- o En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.*

- o En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme. o En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.*

- o En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.*

Le lycée Saint-Joseph, situé à Bressuire (79), est un lycée d'enseignement général, technologique et professionnel, et comprend un campus sur le site de La Futaie avec 3

formations de l'enseignement supérieur ainsi qu'un centre de formation pour adultes(IFEB).

Les filières représentées couvrent un large panel de formations et de branches d'activités : le commerce, la comptabilité, l'informatique et les arts.

Le Pôle Enseignement Supérieur réparti sur 2 BTS et un DN MADE mention évènement.

Le BTS Négociation Digitalisation et relation Client, le BTS Service Informatique aux Organisations et une DN MADE (bac+3) mention évènement.

Depuis la rentrée 2023 un professeur est référent de l'ouverture à l'international et des projet Erasmus dans le cadre des mission d'ERAEI.

Nous nous devons de fixer dans un premier temps des objectifs réalisables par rapport à Erasmus +, conforme à la dimension humaine de notre Pôle Enseignement Supérieur du Bocage Bressuirais. Ces objectifs mesurés permettront à cette nouvelle équipe d'appréhender au mieux les priorités de la politique européenne en matière d'Enseignement Supérieur, de découvrir la richesse des outils et des structures mis à disposition par les différentes plateformes et bénéficier de l'apport et des témoignages de structures plus expérimentées. L'équipe pourra alors, par la suite, songer à développer ses actions dans le programme Erasmus +.

Notre demande de projet entre dans le cadre de l'action clef n°1 KA et sollicite des aides pour les mobilités étudiantes, enseignantes et de personnel, mais aussi des demandes de formation en centre en langue anglaise pour les adultes encadrants.

Des séjours linguistiques européens sont proposés chaque année, ainsi en Mars 2023, les étudiants volontaires ont pu participer à un séjour à Amsterdam encadré par des enseignants.

Bien que financés en partie par des actions, le coût financier de tels projets demeure un frein pour nombre d'étudiants, qui pourtant se montrent volontaires pour découvrir de nouvelles cultures européennes. Même si de tels projets sont toujours motivants pour des enseignants de langues vivantes, il est également frustrant de penser que certains ne peuvent participer pour des raisons financières.

C'est pourquoi notre demande d'adhésion au programme 2021-2027 confirme notre engagement dans notre volonté d'inciter les étudiants, les enseignants et le personnel à se mettre en mobilité pour proposer sur 3 ans, d'ici 2027 un nombre raisonnable de mobilités qui permettront ainsi aux étudiants d'avoir une expérience enrichissante à l'étranger.

La première année nous proposerions 5 mobilités sur l'ensemble des formations pour que la nouvelle équipe se familiarise pleinement avec les démarches administratives et évalue la mise en place et l'accompagnement de ses activités, puis nous envisagerions de passer à 8 mobilités étudiantes par an. Depuis quelques années, nous sommes sollicités par 1 ou 2 étudiant par formation, ces chiffres nous paraissent donc correspondre aux besoins de nos étudiants. Aussi, nous sommes conscients que nous devons susciter l'envie en mettant en place une stratégie de communication efficace sur les possibilités offertes par le programme Erasmus +.

L'établissement s'engage également à :

-Défendre l'identité et la citoyenneté européenne symbolisées notamment par l'initiative de la Carte étudiante européenne dont le lycée s'engage à favoriser la mise en place ; - Améliorer le niveau de langue de nos étudiants ;

– Étendre le choix d'opportunités professionnelles pour nos étudiants en leur permettant d'effectuer leur Période de Formation en Milieu Professionnel dans des pays partenaires du programme Erasmus +;

– Continuer de favoriser la mobilité des enseignants et du personnel pour répondre aux enjeux linguistiques, pour transposer les compétences professionnelles acquises en mobilité, pour avoir une meilleure appréhension culturelle et de l'entreprise ; Ces objectifs ne seront possibles que par un nécessaire approfondissement de la connaissance des différentes opportunités offertes par les différents sites et plateformes (Erasmus /+ Project, Plateforme E-Twinning, France Education International,...) et par une maîtrise des démarches administratives. C'est pourquoi l'équipe s'engage en binômes, à répondre favorablement aux différentes événements proposés... Il s'agira également de développer notre réseau d'entreprises et nos partenaires au niveau européen et international en sollicitant nos partenaires privilégiés au niveau local (CJD, Club des Jeunes Dirigeants dont Mme Grellier, directrice adjointe fait partie, le Rotary Club de Bressuire, la CJM (Cité de la Jeunesse et des Métiers), et national (le réseau RENASUP de l'Enseignement Catholique). La ville de Bressuire et ses nombreux jumelages (Allemagne, Irlande, Roumanie, Espagne, Pologne, Ecosse, Située en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) Bressuire est reconnue comme commune fragile sur le plan socio, elle offre peu de facilités à nos étudiants pour voyager à l'étranger.

Les étudiants suivent en majorité une langue vivante dans leur cursus scolaire: l'anglais, certains ont un deuxième langue, l'espagnol. C'est pourquoi, dans la mesure du possible, des stages en pays anglophones seraient privilégiés, bien qu'en DN MADE, des pays comme l'Italie, le Danemark ou encore la Suède pourraient tout à fait être pertinents.

Par ailleurs, l'établissement s'engage à respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion dans sa façon de sélectionner les candidats. Les seuls critères d'évaluation du dossier de candidature retenus sont et seront les suivants : l'assiduité, le niveau de langue, le projet professionnel, la motivation, l'autonomie et le comportement. Chaque critère est évalué sur une échelle de notation allant de 0 à 5 points. Chaque note est attribuée après l'entretien et la consultation de l'équipe pédagogique de l'étudiant concerné. En cas d'égalité, une attention particulière sera accordée à l'inclusion de ceux qui ont le moins d'opportunités. Dans un souci de transparence, tous les étudiants candidats sont et seront reçus individuellement par le directeur et l'enseignante référente pour annonce et explication des résultats.

Stratégie, Objectif et Impacts

La mise en œuvre des mobilités au sein de l'établissement suivra les mêmes principes définis par la Charte Erasmus et appliqués de la façon suivante au sein de l'établissement. Pour tout projet de mobilité, le planning et l'échéancier suivant est mis en place :

AVANT LA MOBILITE : - Promotion du programme Erasmus+ :

*la promotion du programme Erasmus + s'effectue dès le démarrage de campagne de recrutement des étudiants : Journée Portes Ouvertes et COFEM de Bressuire (Carrefour de l'Orientation et des Métiers)

- la promotion du programme Erasmus + est l'un des points intégrés à la réunion d'informations de début d'année pour les étudiants. Un dossier de candidature sera alors distribué à tous les étudiants intéressés, dossier à l'intérieur duquel y sera glissé une plaquette d'information précisant tous les avantages et les moyens mis en œuvre pour accompagner l'étudiant dans sa démarche (planning, critères de sélection, initiative Carte étudiante Européenne.

- * Un mail est également envoyé à tous les enseignants et personnel du lycée de l'Enseignement Supérieur dans le but de susciter les différents projets de mobilité. - Gestion des candidatures : *élaboration et suivi d'un calendrier consultable sur le site internet du lycée qui permet la

sélection des candidats sur CV, Lettre de motivation, et entretien

- *Accompagnement des candidats retenus : réunion de travail avec le professeur d'anglais référent (point sur l'état des recherches, définition de pistes, propositions d'outils de recherches, entraînements skype pour les entretiens, étude du lexique professionnel en fonction de la spécialité...), sollicitation et travail avec l'aide de partenaires.
- *Création des fiches mobilités des étudiants et du personnel dans Mobility Tool et OLS pour les étudiants (passage du premier test de niveau)

PENDANT LA MOBILITE :

- - Suivi des étudiants : entretiens téléphoniques ou par visioconférence hebdomadaires, envoi de rapports hebdomadaires par les étudiants à l'enseignante référente, point effectué avec les entreprises au bout de la première semaine et au contact régulier jusqu'à la fin de période de stage. Visite sur place du professeur de langue et d'un professeur d'enseignement professionnel.
- - Passage du test final de niveau sur la plateforme OLS.

APRES LA MOBILITE

- - Restitution auprès des enseignants référents de la formation
- - Présentation par les étudiants de leur expérience aux futurs étudiants de première année lors de la réunion
- -Présentation de leurs expériences lors des journées portes ouvertes.
- - Témoignages à la CJM lors de la semaine de la mobilité.

Indicateurs

Effets envisagés et indicateurs qualitatifs et quantitatifs mis en place dans le suivi de cet impact

Pour les étudiants :

- Augmenter sur 3 ans le nombre de mobilités étudiantes : commencer avec 5 mobilités étudiantes la première année et augmenter à 8 jusqu'en 2027. Une fois le projet installé, nous aimerions continuer cette démarche dans le prochain projet 2027-2033.

Indicateurs : - nombre de mobilités sur les 3 années

- - Enquête de satisfaction au retour de la mobilité sur la qualité de la mise en œuvre de l'accompagnement (par l'EES, par les avantages liés à la carte européenne étudiante,...)
- - Défendre l'identité et la citoyenneté européenne symbolisées notamment par l'initiative de la Carte étudiante européenne dont le lycée s'engage à favoriser la mise en place ;

Indicateurs : - Élaboration et/ou participation à des projets liés à l'identité et à la citoyenneté européenne au sein de l'établissement lors de la semaine des langues ou de la journée européenne

- - Participation des étudiants aux Erasmus Days
- - Témoignage auprès des élèves du lycée de l'établissement
- - Améliorer le niveau de langue de nos étudiants ;

Indicateurs : - Progrès des résultats aux tests de niveaux de la plateforme OLS

- - Progrès des résultats des étudiants en langues dans leur cursus scolaire
- - Étendre le choix d'opportunités professionnelles pour nos étudiants en leur permettant d'effectuer leur Période de Formation en Milieu Professionnel dans des pays partenaires du programme Erasmus +;
- Indicateurs : - Enquête sur le devenir des anciens étudiants ayant bénéficié du programme Erasmus + : apport direct ou indirect du programme sur la poursuite d'étude et/ou l'insertion professionnelle (poursuite d'étude influencée ou non par l'expérience à l'étranger, prise de fonction à l'étranger, part de la dimension européenne ou internationale dans la poursuite d'étude ou dans la prise de fonction, ...) et diffusion de résultats sur le site du lycée, aux journées portesouvertes et dans les salons.
- - Augmentation du nombre d'entreprises partenaires au niveau européen et internationale (statistiques établies à l'aide de la base informatique Charlemagne Entreprise.
- Pour les enseignants et le personnel
- - Continuer de favoriser la mobilité des enseignants et du personnel pour répondre aux enjeux linguistiques, pour transposer les compétences professionnelles acquises en mobilité, pour avoir une meilleure appréhension culturelle et de l'entreprise ;
- Indicateurs : - Une fiche d'évaluation sur la qualité de l'accompagnement avant, pendant et après la mobilité
- - Un rapport de la personne en mobilité à son retour : apports de la mobilité, perspectives de transfert de cet apport dans les cours, dans la gestion des mobilités étudiantes, ... - Modification des pratiques d'enseignement en lien avec la mobilité (enquête sur l'impact et l'apport de cette mobilité un an après)
- - Comparaison annuelle du nombre de mobilités demandées chez le personnel - Nombre de projets autour de la question européenne menés au sein de l'établissement par des enseignants ayant été en mobilité.

2. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

2,1 Mise en oeuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

L'établissement s'engage à étudier toutes les candidatures. Tous les CV et lettre de motivations seront récupérées par le directeur adjoint, responsable de l'Enseignement Supérieur et étudiées avec l'aide du professeur référent Erasmus + et un enseignant de matière professionnelle de la section concernée. Tous les étudiants seront reçus lors d'un entretien de 20 minutes durant lequel ils pourront défendre leur projet de mobilité en exposant clairement leur motivation. Les seuls critères d'évaluation du dossier de candidature retenus sont les suivants : l'assiduité, le niveau de langue, le projet professionnel, la motivation, l'autonomie et le comportement. Chaque critère est évalué sur une échelle de notation allant de 0 à 5 points. Chaque note est attribuée après l'entretien et la consultation de l'équipe pédagogique de l'étudiant concerné. En cas d'égalité, une attention particulière sera accordée à l'inclusion de ceux qui ont le moins d'opportunités. Dans un souci de transparence, tous les étudiants candidats seront reçus individuellement par le directeur adjoint et l'enseignante référente pour annonce et explication des résultats à la lecture de la grille d'évaluation

Veillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

La plaquette d'informations intégrée au dossier de candidature distribué aux étudiants candidats à la mobilité, intégrera la dimension environnementale. Il y sera encouragé les pratiques respectueuses de l'environnement : utilisation des moyens de transport à moindre empreinte carbone, recherche d'hébergement à proximité du lieu de formation,... Les étudiants sont déjà sensibilisés à la question environnementale au sein de l'établissement. L'opération « retrousse tes manches », visant à mettre en place des actions concrètes liées au développement durable par niveau de formation (2nde, 1ères, terminales et BTS) en est un exemple concret. Par ailleurs, et cela concerne essentiellement le BTS Métiers de l'Eau, le lycée travaille sur la création d'un label écologique de Chimie Verte.

2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

Veillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

Le lycée est habilité à délivrer des crédits ECTS pour le DN MADE. Nous dépendons de l'Éducation Nationale. Si l'étudiant a le BTS, il obtient les crédits ECTS correspondants. Cependant, le lycée a créé un supplément au diplôme pour rendre plus explicite la formation et valoriser un stage à l'étranger. Nous encourageons bien évidemment les étudiants à mettre en avant cette expérience dans un CV, leur portfolio et un entretien.

2.3 A des fins de visibilité

Veillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

La plaquette d'informations intégrée au dossier de candidature distribué aux étudiants candidats à la mobilité, intégrera la dimension environnementale. Il y sera encouragé les pratiques respectueuses de l'environnement : utilisation des moyens de transport à moindre empreinte carbone, recherche d'hébergement à proximité du lieu de formation,...

L'établissement a déjà une commission environnement et propose des mesures pour faire évoluer les pratiques. Des marches sont régulièrement proposées aux élèves et étudiants.

La formation de DN MADE est en lien avec la recyclerie ACCRO BAT' de Saint Porchaire et obtient des conseils pour les choix des matériaux recyclés qui leur servent à monter ses projets.

L'association Bocage Pays Branché a proposé un partenariat qui a conduit à une exposition d'oeuvre autour de la nature à la Chapelle Saint Cyrpien, ou encore à des créations d'arbres de médiations en bois.

Le Pôle Enseignement Supérieur, en lien avec le Centre de Formation, souhaite développer son

utilisation des réseaux sociaux et des différents canaux de communication pour mettre en lumière ses différents projets. Bien évidemment, les activités soutenues par le programme Erasmus + seront prises en compte et largement diffusées par le biais de ces canaux. Par ailleurs, le site internet du lycée hébergera la déclaration de politique Erasmus:

<https://www.saintjo.org/>

Le lycée diffusera également des statistiques, des témoignages afin de faire la promotion des résultats et de l'apport des mobilités pour les différents participants en privilégiant l'outil vidéo. Lorsque le lycée aura une expérience solide, et qu'il réussira à augmenter son nombre de mobilités, nous envisageons la participation aux Erasmus Day.

Tout comme la déclaration de la politique Erasmus, la charte Erasmus pour l'Enseignement supérieur sera mise en ligne sur le site internet du lycée. Nous nous assurerons de sa visibilité sur la page principale. Nous utiliserons également les canaux de diffusion qui résulteront de notre travail actuel visant à améliorer la communication de l'Enseignement Supérieur et du Centre de Formation. La charte sera également affichée à l'entrée du Pôle Enseignement Supérieur ainsi qu'en salle du personnel.

3. PRINCIPE FONDAMENTAUX DE LA CHARTE ECHE

3.1 ECHE principes fondamentaux

L'établissement accueille tous les profils d'étudiants, sans discrimination, certains bénéficient de PAP, de GEVASCO. Les enseignants et le référent de vie scolaire ont à cœur d'accompagner tous les étudiants tout au long de leur scolarité. Des entretiens réguliers permettent de construire une relation de confiance et d'établir des liens constructifs.

Des actions sont menées, notamment BTS NDRC, en partenariat avec l'ADAPEI (Association qui accompagne et défend les droits de toutes les personnes en situation de handicap intellectuel).

L'établissement s'engage à étudier toutes les candidatures. Tous les CV et lettres de motivations seront récupérées par le directeur, responsable de l'Enseignement Supérieur et étudiés avec l'aide du professeur référent Erasmus + et un enseignant de matière professionnelle de la section concernée. Tous les étudiants seront reçus lors d'un entretien de 20 minutes durant lequel ils pourront défendre leur projet de mobilité en exposant clairement leur motivation. Les seuls critères d'évaluation du dossier de candidature retenus sont les suivants : l'assiduité, le niveau de langue, le projet professionnel, la motivation, l'autonomie et le comportement. Chaque critère est évalué sur une échelle de notation allant de 0 à 5 points. Chaque note est attribuée après l'entretien et la consultation de l'équipe pédagogique de l'étudiant concerné. En cas d'égalité, une attention particulière sera accordée à l'inclusion de ceux qui ont le moins d'opportunités. Dans un souci de transparence, tous les étudiants candidats seront reçus individuellement par le directeur adjoint et l'enseignante référente pour annonce et explication des résultats à la lecture de la grille d'évaluation.

ECTS credits

Le lycée est habilité à délivrer des crédits ECTS pour le DN MADE. Nous dépendons de l'Éducation Nationale..

Si l'étudiant valide le BTS, il obtient les crédits ECTS correspondants. Cependant, le lycée va créer un supplément au diplôme pour rendre plus explicite la formation et valoriser un stage à l'étranger. Ces crédits seront consignés dans les relevés de notes ou de compétences des étudiants.

Nous encourageons bien évidemment les étudiants à mettre en avant cette expérience dans un CV et lors d'un entretien.

Nous permettrons l'accès et la lisibilité des catalogues des cours sur le site internet de l'établissement.

Avant de mettre en place les mesures pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne, l'équipe chargée de l'application du programme Erasmus + au sein de l'établissement veut s'assurer de la compréhension et de la maîtrise du programme « Initiative de la carte d'étudiant européenne » et est prête à suivre des formations proposées à ce sujet.

Par la suite, le lycée s'engagera à faire la promotion de la carte initiative européenne par le biais de son site, de l'information lors de la réunion de rentrée et des différents réseaux sociaux de chacune des sections. Il formera et accompagnera les candidats retenus dans l'utilisation de l'application mobile Erasmus +.

De plus, l'établissement s'engage à faire la promotion de l'application mobile Erasmus+ auprès des étudiants entrants et sortants. Il faudra également mettre à disposition des étudiants, sur cette application mobile, les informations utiles sur l'établissement candidat et la communauté d'accueil pour les étudiants entrants.

Pratiques environnementales eco-friendly

La plaquette d'informations intégrée au dossier de candidature distribué aux étudiants candidats à la mobilité, intégrera la dimension environnementale. Il y sera encouragé les pratiques respectueuses de l'environnement : utilisation des moyens de transport à moindre empreinte carbone, recherche d'hébergement à proximité du lieu de formation,...

L'établissement a déjà une commission environnement et propose des mesures pour faire évoluer les pratiques, des poubelles de tri ont ainsi été installées, des affichages au self ont été déployés, "des marches vertes" sont régulièrement proposées aux élèves et étudiants.

La formation de DN MADE est en lien avec la recyclerie ACCRO BAT' de Saint Porchaire et obtient des conseils pour les choix des matériaux recyclés qui leur servent à monter ses projets.

L'association Bocage Pays Branché a proposé un partenariat qui a conduit à une exposition d'oeuvre autour de la nature à la Chapelle Saint Cyrpien, ou encore à des créations d'arbres de médiations en bois.

Engagement civique et citoyenneté

La question de l'engagement civique et de la citoyenneté active suppose de pouvoir s'appuyer sur un noyau conséquent d'étudiants capable d'être porteur de projets. Or, le nombre actuel de mobilités à l'année ne peut permettre aux étudiants concernés d'être assez nombreux pour provoquer l'élan attendu. Aussi, nous comptons nous appuyer sur le Bureau des Etudiants du campus de La Futaie, association d'étudiants créée depuis 2 ans.

Nous allons encourager cette association à :

- Faire la promotion du programme Erasmus + ;
- Prendre contact avec les associations Erasmus Student Network et Erasmus Student and Alumni Alliance pour s'informer sur les projets réalisables à l'échelle de notre Pôle Enseignement Supérieur ;
- Créer des comités de réflexion autour des questions liées à l'engagement civique et la citoyenneté active en s'appuyant sur les témoignages des étudiants partis en mobilité.

Des parrainages entre étudiants sortants et entrants peuvent être mis en place.

3.2 Activités de mobilités

Catalogue de formation
<p>Le campus est labellisé Qualiopi et de ce fait propose un catalogue de formation disponible sur le site internet du lycée</p>
Accords institutionnels
<p>Les résultats de la mobilité du personnel doivent permettre à l'établissement de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Bénéficier des compétences d'enseignants formés suivant une formation intensive de pratique de la langue du pays concerné- Appréhender les différentes méthodes, les différents systèmes mis en place dans des domaines spécifiques liés à nos sections de formations : système comptable et fiscal de pays étrangers , procédés de traitements de l'information, techniques de communication et d'utilisation des outils du numérique- Diffuser la culture européenne au sein de l'établissement pour pouvoir accompagner au mieux la mobilité du personnel, l'établissement s'engage à :- Continuer d'encourager la mobilité par une présentation du programme d'accompagnement et par le témoignage des membres du personnel déjà partis en mobilité : réunion d'information, mails, inscription des formations effectuées à l'étranger dans le plan de formation des personnels ... - Accompagner les enseignants et le personnel dans les principales démarches avant, pendant et après la mobilité- Apporter un soutien logistique et financier en complément du montant des bourses attribuées- Assurer le remplacement des personnels enseignants en mobilité Les résultats de l'impact seront évalués par :- Une fiche d'évaluation sur la qualité de l'accompagnement avant, pendant et après la mobilité- Un rapport de la personne en mobilité à son retour : apports de la mobilité, perspectives de transfert de cet apport dans les cours, dans la gestion des mobilités étudiantes, ... - La modification des pratiques d'enseignement en lien avec la mobilité (enquête sur l'impact et l'apport de cette mobilité un an après)- La comparaison annuelle du nombre de mobilités demandées chez le personnel - Le nombre de projets autour de la question européenne menés au sein de l'établissement par des enseignants ayant été en mobilité
Support avant la mobilité
<p>Les enseignants de langues proposeront des séquences orientées qui permettront aux étudiants d'acquérir les notions culturelles du pays concerné.</p> <p>Des jeux de saynètes seront mis en place pour simuler des situations professionnelles en langues vivantes et ainsi mettre les étudiants en situation.</p>

Une participation au forum de la mobilité permettra de découvrir la CJM et les différents outils qu'ils peuvent apporter autour des mobilités étudiantes, notamment en matière de logement.

Support pendant la mobilité

Les étudiants seront aidés dans leurs démarches administratives par les enseignants, qui pourront également les guider vers la CJM, lieu qui accompagne les jeunes dans leurs démarches administratives.

Les enseignants mettront en place un groupe d'échange sur un réseau social qui permettra aux étudiants partants de partager leurs expériences et de se conseiller les uns les autres si les mobilités n'ont pas lieu en même temps.

En effet, selon les formations, le calendrier établi ne serait pas le même.

La première année, 2 enseignants s'assureront de la bonne installation sur place des étudiants dans leur installation, en les accompagnant sur place dès le début de leur séjour à l'étranger. Par la suite, les mobilités enseignantes.

Les étudiants pourront suivre en ligne les cours qui seront déposés par les professeurs français sur différents supports en fonction de leur façon de fonctionner (école directe, drive, chaîne YouTube...). Le cahier de texte sera mis à jour régulièrement afin qu'ils connaissent les thèmes abordés pendant leur absence.

Reconnaitances des crédits ETCS

Le lycée est habilité à délivrer des crédits ECTS pour le DN MADE. Nous dépendons de l'Éducation Nationale. Si l'étudiant valide le BTS, il obtient les crédits ECTS correspondants. Cependant, le lycée a créé un supplément au diplôme pour rendre plus explicite la formation et valoriser un stage à l'étranger. Nous encourageons bien évidemment les étudiants à mettre en avant cette expérience dans un CV et lors d'un entretien.

Les étudiants ont la possibilité de passer le TOEIC au sein du campus, un tarif préférentiel leur est proposé. Le niveau de chaque compétence langagière peut être ainsi évalué.

Reconnaitances des mobilités (après les mobilités)

Les équipes enseignantes se rendent bien compte de l'importance de l'anglais dans les différentes formations.

L'établissement dégagera des heures afin que les enseignants volontaires puissent se former à l'étranger, en immersion, dans un centre de formation comme celui de Dublin : English house qui dispense des cours en anglais dans le but de consolider les connaissances en langues aussi bien dans l'acquisition de vocabulaire, de grammaire qui permettront ainsi d'améliorer la communication, en général avec des améliorations des compétences langagières. 2 mobilités d'une semaine de formation enseignants par an sont envisagées sur le programme de 3 ans.

D'autres enseignants préfèrent découvrir le monde professionnel à l'étranger et s'immerger en entreprise pendant quelques jours. 2 mobilités enseignantes sont demandées afin que professeurs de langue et professeurs du secteur professionnel puissent échanger et découvrir la culture de l'entreprise d'un pays étranger.

Les enseignants ayant disposé de mobilités pourront en faire part de réunions par formations et expliquer les avantages d'un tel engagement afin de mobiliser un plus grand nombre d'enseignants tous

horizons confondus.

Ces acquisitions seront un réel atout auprès des élèves, notamment auprès des enseignants qui exercent également au lycée technologique pour la co-intervention ETLV. (enseignement technologique en langues vivantes).

Pendant la durée du séjour à l'étranger, l'établissement s'engage à remplacer un maximum d'heures possibles afin de ne pas pénaliser les étudiants.